



**Données clés sur les ESG et les ODD** (en date du : avril 2023)

	<b>ESG</b> <b>Environnement, social, gouvernance</b> <i>Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance</i>	<b>Les ODD</b> <b>Sustainable Development Goals (SDGs)</b> <i>Objectifs de développement durable</i>
<b>De qui ?</b>	Commission européenne	Nations Unies (ONU)
<b>Depuis quand ?</b>	Depuis environ 2000, l'Union Européenne (UE) poursuit l'objectif de placer la durabilité au cœur de sa politique.	Un développement supplémentaire des objectifs du Millénaire pour le développement de l'ONU (2015).
<b>Pour qui ?</b>	Principalement pour les entreprises, le monde financier et les investisseurs institutionnels ; indirectement pour le grand public, les consommateurs prudents, les investisseurs privés.	Principalement comme cadre thématique et boussole globale pour les acteurs étatiques et non étatiques : Gouvernements, ONG, entreprises et population civile. Les ODD se considèrent comme un concept commun de paix et de prospérité pour la population et la planète (2020 - 2030), connu sous le nom d' « Agenda 2030 ».
<b>Comprenant quoi?</b>	<p><b>CSR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Les lignes directrices sur la durabilité des entreprises sont en vigueur pour les pays de l'UE depuis l'exercice 2018</li> <li>— Pour les entreprises de plus de 500 employés en moyenne annuelle et avec un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros ou un bilan total de 20 millions d'euros ou plus</li> </ul> <p><b>CSRD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— La "directive sur les rapports de durabilité des entreprises" entrera en vigueur pour l'exercice 2023 à partir du 1<sup>er</sup> avril 2024 dans le but d'élargir et de normaliser davantage les rapports non financiers et, par conséquent, d'accroître la comparabilité.</li> </ul> <p><b>Taxonomie de l'UE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Dans le cadre du Green Deal de l'UE, la classification uniforme au sein de l'UE poursuit l'objectif de parvenir à une économie climatiquement neutre d'ici 2050 et de l'établir sur les marchés financiers.</li> <li>— Cela comprend la réduction des émissions, l'expansion des sources d'énergie renouvelables et la gestion durable des ressources dans une économie circulaire.</li> </ul> <p><b>SFDR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Le « Règlement sur la divulgation durable des finances », qui a été progressivement introduit au niveau de l'UE depuis 2018, garantit des normes de durabilité uniformes sur les marchés financiers dans le but d'accroître la transparence pour les investisseurs dans la gamme croissante des investissements ESG.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— <b>17</b> objectifs connexes.</li> <li>— Ils couvrent des domaines environnementaux, sociaux et économiques qui sont importants pour la population, la paix et la préservation de la planète dans le monde entier.</li> <li>— Les partenariats et la coopération transnationale sont une condition préalable au développement responsable souhaité.</li> </ul>



<b>Juridiquement contraignant ? (global, UE, CH)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>— Oui, au niveau de l'ONU, avec certains critères relatifs à la taille de l'entreprise.</li><li>— Au niveau international, les normes de durabilité de l'Initiative mondiale pour l'établissement de rapports (GRI), un programme environnemental de l'ONU avec des directives obligatoires pour la préparation de rapports sur la durabilité par des entreprises de toutes tailles, des gouvernements et des organisations non gouvernementales, sont les principes directeurs. Grâce à leur système modulaire et flexible, les <b>directives de reporting sur le développement durable de GRI</b> se sont établies à l'échelle internationale comme un guide précieux dans le domaine de la création de rapports sur le développement durable et sont particulièrement utilisées par les grandes entreprises actives à l'échelle internationale.</li><li>— En Suisse, le règlement d'application sur les rapports climatiques entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Cela est basé sur les développements dans l'UE et vise à aligner la réglementation avec la CSRD. Cela signifie que le contenu, la granularité et le format des rapports ESG vont bien au-delà de ce qui est envisagé pour la Suisse. À partir de l'exercice 2023, les sociétés publiques, les banques et les compagnies d'assurance comptant 500 employés ou plus et un total au bilan d'au moins 20 millions de francs ou un chiffre d'affaires de plus de 40 millions de francs sont tenues de publier des rapports sur les questions non financières.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>— Les ODD ne sont pas juridiquement contraignants. Ils sont délibérément conçus de manière à laisser beaucoup de marge de manœuvre aux acteurs.</li><li>— Le Département des objectifs de développement durable (DSDG) du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA) assure le secrétariat des ODD et fournit un soutien au contenu et un renforcement des capacités pour les objectifs et les questions thématiques connexes, notamment l'eau, l'énergie, le climat, les océans, Urbanisation, transport, science et technologie. Elle est également responsable du Rapport mondial sur le développement durable (GSDR). En conséquence, le DSDG a un rôle clé à jouer dans l'évaluation de la mise en œuvre d'action 2030 à l'échelle du système par les Nations Unies, les activités de plaidoyer et les relations publiques.</li><li>— La Division du développement durable (DSD) promeut et met en œuvre les objectifs de durabilité des Nations Unies. Ces objectifs sont souvent compris par les entreprises comme la norme pour intégrer les exigences sociales dans leur développement durable.</li></ul>
<b>En savoir plus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">PWC : Règlementation suisse sur les rapports de durabilité</a></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">Nations Unies et objectifs de développement durable</a></li><li>• <a href="#">Commission européenne et ODD</a></li><li>• <a href="#">Rapport sur le développement durable Suisse</a></li></ul>